AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N°.99 de DECEMBRE 1968 — 26 décembre 1968

LES CAMPAGNOLS

Ces petits rongeurs à oreilles enfouies dans le pelage gris brun, à queue plus courte que le corps, trottinant sur le sol à la tombée de la nuit, vivant le jour sous terre, dont on n'avait plus parlé depuis l'automne et l'hiver 1966, sont réapparus en Champagne crayeuse.

En ce moment, la reproduction est arrêtée, les populations ont tendance à se stabiliser et même à s'éclaircir par suite de la mortalité naturelle et des destructions réalisées par leurs ennemis : mammifères et oiseaux. La population automnale étant cependant supérieure à la moyenne.

Il est à craindre qu'à la fin de février, courant mars, les conditions du milieu étant redevenues favorables, notamment par la pousse de l'herbe, la procréation reprenne et les foyers s'étendront. On sait qu'une jeune femelle, âgée de 2 mois, donne naissance à 3-5 petits et qu'une plus âgée met bas de 6 à 8 jeunes. Deux mois après les jeunes fondent une famille, leurs parents continuant à se reproduire et ainsi de suite jusqu'à l'apparition d'une période de sécheresse alors que la végétation herbacée se fait plus rare et se lignifie. La multiplication reprend ensuite puis diminue pour s'arrêter en octobre-novembre. Ainsi un couple et ses descendants peuvent engendrer au cours d'une année plus de 1.000 individus.

Artificiels-luzernes, de préférence luzernes "sales", trèfle violet, prairies non pâturées, terres en friche constituent des emplacements favorables à l'installation des rongeurs. Ils y trouvent gite, couvert et tranquillité. De ces endroits partent les jeunes en direction des cultures de céréales, colza où se créent de nouveaux foyers.

Le campagnol est d'abord herbivore, il aime les parties tendres des nombreuses plantes qui favorisent sa multiplication. Lorsqu'il ne trouve plus ce genre de nourriture, il se rabat sur les grains. Au cours d'une longue période de sécheresse, il s'attaque au collet et aux racines encore riches en eau.

.../...

P 261

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Actif au crépuscule et pendant la nuit, il coupe une masse importante de verdure mais n'en consomme qu'une partie qu'il a transportée dans ses galeries. A l'approche de l'hiver il constitue sous terre des réserves de grain.

Les moyens de lutte pouvant être utilisés pour la destruction des campagnols consistent surtout en l'emploi d'un poison ou d'un anticoagulant du sang, fixé sur un appât attractif pour le rongeur.

Les poisons autorisés sont : le phosphure de zinc, le sulfate neutre de strychnine, la crimidine et plus récemment la chlorophacinone.

L'empoisonnement dès appâts, constitué par du blé de bonne qualité, est pratiqué, dans le cas du phosphure et de la strychnine, par un pharmacien ou sous sa surveillance ; la crimidine, commercialisée avec l'appât (blé ou granulés de farine), est de vente libre.

Grains ou granulés sont mis à la disposition des campagnols de telle manière qu'ils ne peuvent être consommés que par eux. On les glisse dans les galeries, par les orifices "actifs", au moyen d'un appareil spécial (fusil à souris) ou sous des abris fixés solidement au sol. Selon l'infestation, la quantité utilisée à l'hectare varie de 5 à 10 kg, quantité pouvant être diminuée d'un quart pour les appâts à la crimidine.

Depuis quelque temps, le commerce fournit un anticoagulant du sang : le chlorophacinone qui s'est révélé intéressant dans la lutte contre les campagnols. A la concentration de 0,0075 % il est peu dangereux pour l'utilisateur et sans action contre le gibier.

Le produit est fourni fixé à l'appât (blé) ou à l'état de concentrat huileux, formulation permettant à l'utilisateur de préparer les appâts à la ferme.

La quantité de blé imprégné de chlorophacinone à utiliser à l'hectare varie avec la densité des populations. De toute façon, de par le mode d'action de l'anticoagulant, le rongeur doit consommer une quantité d'appâts plus élevée que si ces derniers étaient empoisonnés au phosphure de zinc, strychnine ou crimidine.

Des études actuellement en cours, il ressort que le poids de l'appât varie entre 17 et 20 kg/ha. Le grain mortel disposé en lignes, continues ou fractionnées, distantes de 5 m, est mieux consommé par les rongeurs que s'il est épandu à la volée, le campagnol suivant la ligne d'épandage.

Quelque soit le rodenticide utilisé, pour être efficace la lutte contre les campagnols doit être déclanchée dès l'apparition des premiers foyers, sur tout le territoire infesté et exécutée en un laps de temps aussi court que possible.

N.B. - Dans les parcelles de blé destiné à produire de la semence, l'appât employé sera du blé de la même variété afin d'éviter les impuretés variétales.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "CHAMPAGNE"